

Linklaters



Linklaters LLP Luxembourg annonce l'élection d'un nouvel associé

Le cabinet Linklaters LLP Luxembourg a le plaisir d'annoncer l'élection de Silke Bernard en tant qu'associée à compter du 1er mai 2016.

Avocate admise aux barreaux de Luxembourg et de Berlin (Allemagne) et ayant débuté sa carrière chez Linklaters LLP Luxembourg en 2004, Silke est un pilier du groupe Investment Management de Linklaters LLP à Luxembourg. Son expérience et sa polyvalence lui permettent de couvrir l'ensemble des aspects juridiques liés à la structuration et au fonctionnement de fonds d'investissement et plus généralement à la gestion collective.

Silke est une experte reconnue tant dans le domaine des fonds de détail, des fonds dits alternatifs et des fonds de pension. Elle couvre également les aspects légaux liés à l'activité transfrontalière des prestataires de services financiers et à l'investissement dans toutes structures de rassemblement et de gestion des capitaux.

Silke est membre de nombreuses commissions consultatives au sein de l'industrie de la gestion collective, tant au Luxembourg qu'en dehors du Luxembourg. Elle préside le groupe de travail de l'ALFI traitant des « Fonds d'investissement à long terme (ELTIFs) ». Silke participe régulièrement à de nombreuses missions économiques de l'industrie de la gestion collective à l'étranger, ainsi qu'en tant qu'oratrice aux séminaires organisés par l'industrie.

FIN

A propos de Linklaters

Créé à Londres il y a plus de 175 ans, Linklaters est un cabinet d'avocats d'affaires international spécialisé dans le conseil aux entreprises, banques, institutions financières et organisations gouvernementales. À ce jour, le cabinet compte 2 600 avocats dans le monde, répartis dans 20 pays. Le bureau de Luxembourg comprend 70 avocats dont 12 associés et se compose en tout de plus de 120 personnes. Avec un historique au Luxembourg datant de 1896, le cabinet Linklaters est profondément ancré dans le paysage juridique du centre financier. Linklaters accompagne ses clients sur leurs opérations complexes dans toutes leurs dimensions financières, corporate ou contentieuses tant au niveau national et européen que mondial. Au-delà de leurs missions juridiques, les avocats du cabinet prennent également part aux débats de société pour y faire évoluer la place du droit et s'engagent pour soutenir ceux qui les entourent, que ce soit par leurs actions en faveur de la diversité et du respect de l'environnement au quotidien ou dans le cadre de programmes d'activités bénévoles. Pour une information plus détaillée sur le cabinet, vous pouvez consulter le site www.linklaters.lu